

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 12 Janvier 2018

Convocations du 09 janvier 2018

L'an deux mil dix huit, le douze janvier à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre Toutin. Alleaume. Pelletier. Le Valégant. Rossi. Mmes Gaudry. Campas. Rolland. Tanné Dusapin.

Absente excusée : Mme Campas (pouvoir à M. Pelletier)

Absentes : Mmes Lauvernier. Tremblay

Secrétaire de séance : Mme Millour

- Lecture et approbation du compte rendu du 8 décembre 2017.
- les appels d'offres pour le dossier d'ascenseur étaient à adresser avant le 21 décembre à la mairie de Saulnières, trois plis sont arrivés. Un pli relatif au Lot électricité a été envoyé directement au bureau d'étude. Ce dernier doit procéder à l'ouverture puis une réunion pour le choix des entreprises sera faite. Mme Tanné Dusapin demande à être présente à cette commission. La date sera communiquée à tout le conseil pour laisser la liberté, à chacun d'y assister.
- Monsieur le Maire fait part des remerciements de Mme Ansart pour le colis de Noël.
- Devis du Tournant Rue de la Ferme, un complément du devis de l'entreprise Polvé a été demandé (mise en place d'un regard et revoir le relevé de la route, pour évacuer l'eau).
Suivant le nouveau montant indiqué si l'entreprise Polvé restait la moins disant, le conseil autorise M. le maire à retenir cette entreprise (travaille actuellement sur le chantier de l'Habitat Eurélien).
- Pose caméras salle polyvalente : apposer les affiches sur les portes de la salle et sur le grillage des clôtures Indiquant « site sous vidéo surveillance ».
- Devis de LGF Electricité pour l'éclairage de la salle polyvalente avec détecteur de présence, montant TTC de 1 381.58 euros. Le devis est retenu.
- Dans le cadre de son programme d'animation et de valorisation des richesses touristiques, l'office de tourisme organise des visites à destination du public individuel, une animation est prévue à Saulnières, le mardi 17 juillet 2018 à 18 h 30.
- Des dossiers de demande de subvention seront déposés pour le dossier « mise en oeuvre d'un élévateur pour accessibilité à la mairie pour les personnes à mobilité réduite » : un dossier sera fait au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Territoriaux (DETR) avec possibilité de percevoir une aide de 20 % du montant HT, un autre au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour une aide de 30 %.
- Une commission des Finances sera prévue le mardi 23 janvier à 18 h pour la préparation du Budget.
- Se renseigner pour un véhicule camion avec benne pour une Location Longue Durée.

TOUR DE TABLE :

- **M. DEMERRE** : signale Le dépôt de pneus au milieu de la route un soir par la nouvelle génération d'adolescents.
- **M. TOUTIN** : a fait faire un devis pour le matériel informatique de l'école, sans la pose : coût 25 000 euros, doit être débattu au conseil syndical.

- **M. ALLEAUME** : demande qu'une information soit faite auprès des administrés, leur indiquant que pour accéder aux aides pour les travaux d'assainissement, les travaux devront être réalisés dans les meilleurs délais, et dans tous les cas, le contrôle devra être fait au plus tard le 7 mars 2018.

- **Mme TANNE DUSAPIN** : précise qu'une fermeture de classe est envisagée à Saulnières et que tout doit être mis en place pour éviter cela. (66 classes doivent être fermées en Eure-et-Loir)
 Demande si une autorisation doit être faite au-préalable pour la pose d'une parabole – réponse négative
 Demande des précisions sur le terrain soi-disant pollué dans le lotissement Rue de la Fonderie. Monsieur le Maire précise que l'Agglo de Dreux a dépollué en profondeur sur plus de 50 cm, ce qui est la réglementation pour permettre une construction. L'Agglo a proposé au futur propriétaire un autre terrain pour éviter les polémiques, qui a accepté.
 Précise que les informations des associations ne doivent pas être distribués par les agents communaux sur leur temps de travail. Il est répondu que cela est fait avant leur travail et que la distribution des plis avait été autorisée une fois par an, pour la réunion de l'assemblée générale de l'association.

- **Mme GAUDRY** : demande si la compagnie ayant fait le spectacle de Noël 2017 peut être reconduite pour celui de 2018, avec un autre spectacle, au même tarif. Il sera demandé avis au-préalable à la commune de Fontaine les Ribouts qui participe financièrement. Le Noël communal aura lieu le 15 décembre.
 Présente le devis de l'imprimeur pour le bulletin municipal : Coût : 446 euros.
 Tous les articles doivent être remis à Monsieur Rossi au format PDF, avant le 22 janvier, qui se chargera de la mise en page.
 Signale que les enfants qui attendent le transport scolaire vers Châteauneuf, le long de la D 928 sont complètement dans le noir.

- **M. LE VALEGANT** : signale le stationnement dangereux des véhicules au 30 route de crécy (6 logements) – réponse : un avis a été déposé sur leur pare-brise pour leur demander de stationner à l'intérieur de la propriété.
 Signale de nombreux trous sur la chaussée, prévoir de les reboucher – réponse, la commune ne dispose pas de bitume à froid.
 Demande si la plantation d'une haie au 29-31 route de fontaine peut être envisagée pour faire ralentir les véhicules – réponse : à étudier

- **Mme ROLLAND** : demande pourquoi les locataires au 30 route de crécy ne mettent pas leurs sacs de poubelle dans les containers, au lieu de les mettre sur le trottoir ; réponse : une information leur a été communiquée pour que cela soit fait.
 Fait part qu'elle a contacté les bretons de Saulnières 35 pour savoir à quelle période ils comptaient recevoir les habitants de Saulnières 28 : deux dates ont été proposées : 22-23 septembre 2018 ou 20-21 avril 2019.
 Le conseil retient la 2^e date

Séance levée à 22 h 00

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents